

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
DU BURKINA FASO ET DE LA COTE D'IVOIRE DANS UNE LOGIQUE
DE DIALOGUE ET DE CONSTRUCTION DE LA PAIX PAR
LE DÉVELOPPEMENT**



PROJET N° DCI-NSA PVD/2009/201/5

Projet cofinancé par l'Union Européenne



TERMES DE REFERENCE

**RENCONTRE SOUS REGIONALE DES ELUS LOCAUX
DU BURKINA FASO ET DE LA COTE D'IVOIRE**

**THEME : ROLE ET PLACE DES ELUS LOCAUX DANS
LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

OUAHIGOUYA et OUAGADOUGOU, DU 13 AU 14 JUIN 2014

SOMMAIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
OBJECTIFS DE LA RENCONTRE	4
RESULTATS ATTENDUS	5
DATE, LIEU ET DEROULEMENT DE LA RENCONTRE	5
PARTICIPANTS	6
ORGANISATION ET METHODOLOGIE	6
RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES	7
ANNEXES	8

▪ Un projet multi-pays de coopération décentralisée sud-sud

Le projet : « **renforcement des capacités des collectivités locales du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire dans une logique de dialogue et de construction de la paix par le développement** » est un projet multi-pays de coopération décentralisée sud-sud, dans le cadre de l'appel à propositions : « EuropeAid/127764/C/ACT/TPS ». Il vise notamment à renforcer le partenariat et le dialogue interculturel entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, le partenariat nord-sud, les capacités des autorités locales et de leurs associations, ainsi que leurs rôles dans le processus de décentralisation.

Le projet comprend quatre (4) grandes composantes :

- ✓ Le renforcement de la gouvernance locale pour la mise en réseau des élus burkinabé et ivoiriens ;
- ✓ Le renforcement des capacités des associations d'autorités locales dans leurs missions d'appui aux autorités locales ;
- ✓ Le renforcement des capacités des élus en matière de leadership, de cohésion sociale et de développement économique, ainsi que le renforcement des capacités des cadres des collectivités territoriales en matière de gestion de projet et d'accès aux financements internationaux ;
- ✓ La mise en place de partenariats et de projets de coopération décentralisée entre les collectivités territoriales européennes, ivoiriennes et burkinabé.

Dans l'exécution du projet, plus particulièrement dans sa composante 3 : « **renforcement des capacités des élus en matière de leadership, de cohésion sociale et de développement économique** », la quatrième rencontre sous régionale des élus Ivoiriens et Burkinabé est organisée sur le thème : « **Rôle et place des élus locaux dans la lutte contre les changements climatiques** ».

Le choix de ce thème se justifie principalement par le fait, d'une part, que les autorités locales sont des acteurs au cœur de la lutte contre les changements climatiques et d'autre part, la question de leur intégration dans les négociations internationales sur le changement climatique demeure une préoccupation importante, en particulier dans la perspective de la conférence « Paris Climat 2015 ».

▪ Les autorités locales : des acteurs au cœur de la lutte contre le changement climatique

Le changement climatique a de forts impacts sociaux ressentis à travers le monde entier. Les collectivités territoriales, en particulier dans les pays en développement où le changement climatique se fait le plus durement sentir, sont les premiers à constater la nécessité de répondre aux impératifs d'adaptation et de réduction tout en prenant en compte les défis du développement qu'ils ne peuvent mettre de côté. Les collectivités territoriales sont en première ligne et au cœur de la lutte contre le changement climatique, aussi bien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans de nombreux domaines (énergie, transport, urbanisme) que pour mettre en œuvre des actions d'adaptation face aux impacts du réchauffement.

Après des années de plaidoyer des collectivités territoriales et de leurs réseaux, il est largement reconnu que des villes bien planifiées et bien gouvernées peuvent montrer la voie dans la réduction des émissions nationales et que les collectivités territoriales devraient être reconnues comme des acteurs clés dans la mise en œuvre de stratégies climatiques, notamment dans les efforts de réduction et d'adaptation.

Aujourd'hui, il s'agit de garantir l'implication réelle des collectivités territoriales dans la définition des plans climat nationaux et leur accès effectif aux financements.

- La reconnaissance, suite aux accords de Cancun adoptés en décembre 2010, des collectivités territoriales comme des acteurs gouvernementaux a ouvert l'accès aux financements internationaux pour les villes.
- La voix des collectivités territoriales doit être entendue dans les débats sur la gouvernance internationale et la lutte contre les changements climatiques.
- Les politiques de développement durable doivent s'appuyer sur une approche partant de la base, qui aide à établir les priorités et l'allocation des ressources.
- Les stratégies nationales de développement durable doivent aussi prendre en compte les réalités locales et les évolutions des tendances avec l'appui des collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales sont devenues des acteurs incontournables des politiques de lutte contre le changement climatique, aussi bien au Nord qu'au Sud. L'organisation de la 4^{ème} rencontre des élus locaux du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire constitue une opportunité de donner la parole aux collectivités territoriales et s'interroger sur leurs rôles et place dans la lutte contre les changements climatiques.

Dans les deux pays des stratégies d'adaptation et des plans sont à l'œuvre. Il s'agira à travers la rencontre de voir notamment :

- Comment s'organise la mise en œuvre des stratégies nationales d'adaptation et des plans d'action et quel est le rôle joué par les autorités locales ?
- Comment renforcer la contribution des autorités locales du Burkina et de Côte d'Ivoire au débat sur la gouvernance internationale dans le champ du développement durable ?
- Comment renforcer les actions d'échanges et de coopération dans ce domaine entre les collectivités territoriales des deux pays ?
- Comment renforcer l'intégration des collectivités territoriales des deux pays dans les négociations internationales sur le climat dans la perspective de la conférence Paris Climat 2015 ?

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

1. Objectif général

L'objectif général de la rencontre est de favoriser les échanges entre les élus locaux des deux pays sur la problématique du changement climatique et de contribuer à la préparation de leurs propositions concrètes en perspective de la conférence « Paris Climat 2015 ».

2. Objectifs spécifiques

- Renforcer les connaissances des élus locaux des deux pays sur la problématique des changements climatiques ;
- Favoriser les échanges d'expériences et de pratiques de lutte contre les changements climatiques entre les élus locaux des deux pays
- Formuler des propositions et recommandations permettant de préparer la contribution des élus locaux des deux pays à la conférence « Paris Climat 2015 ».

RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la rencontre sont :

Sur le plan scientifique et intellectuel :

- Les connaissances des élus locaux des deux pays sont renforcées sur la problématique des changements climatiques
- Les élus locaux des deux pays ont échangé sur leurs expériences et pratiques de lutte contre les changements climatiques
- Des propositions et recommandations sont formulées sous forme de contribution des élus locaux des deux pays en perspective de la conférence « Paris Climat 2015 ».

Sur le plan organisationnel

- ✓ Environ 80 participants composés principalement d'élus (maires et présidents de régions) et de cadres des APL ont participé effectivement à la rencontre de Ouahigouya et Ouagadougou ;
- ✓ Un plan de communication et de visibilité de l'action est établi et exécuté ;
- ✓ Un film et des photos sont disponibles ;
- ✓ Cent (100) kits (*porte document, documents de travail, blocs- notes, stylos, crayons, gommes*) sont préparés et distribués aux participants ;
- ✓ Un rapport général de la rencontre est rédigé et édité en 125 exemplaires.

DATE, LIEU ET DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

La 4^{ème} rencontre des élus locaux du Burkina et de Côte d'Ivoire sur le thème « **Rôle et place des élus locaux dans la lutte contre les changements climatiques** » est prévue se dérouler sur deux (2) jours, du **13 au 14 juin 2014 à Ouahigouya et Ouagadougou** (Burkina Faso).

- La première journée qui se déroulera le 13 juin à Ouahigouya sera marquée dans la matinée par la cérémonie d'ouverture suivie de la première plénière introductive sur le thème « la mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique : Rôle et place des collectivités territoriales » et dans l'après la plénière par la présentation croisée des expériences des régions et communes de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.
- La deuxième journée qui se déroulera le 14 juin à Ouagadougou, sera articulée autour i) d'une plénière sous forme de panel avec comme thème

central les recommandations et propositions des élus locaux en perspective de la conférence « Paris Climat 2015 », ii) et de la cérémonie de clôture.

L'accueil de l'ensemble des participants sera organisé de la manière suivante :

- Les jours d'arrivée des participants le 12 juin ;
- Les jours de départ : 14 et 15 juin (en particulier pour les participants de Côte d'Ivoire en fonction des plans de vol).

Le déplacement à Ouahigouya est prévu sous la forme d'un convoi avec un départ de Ouagadougou prévu à 6H45 et un retour de Ouahigouya à partir de 16h45.

PARTICIPANTS

La rencontre regroupera les bénéficiaires directs de l'action que sont les élus des collectivités territoriales identifiées par le projet.

Outre les bénéficiaires indiqués, l'on notera la participation d'autres collectivités territoriales, de structures nationales et internationales (invitées) et des personnes ressources (élus et experts) qui présenteront des communications.

Au total, il est prévu environ 80 personnes, y compris le personnel affecté à l'action.

ORGANISATION ET METHODOLOGIE

Les principales activités de la rencontre sont organisées autour : **des communications en plénières et des cérémonies d'ouverture et de clôture.**

Une cérémonie d'ouverture sera organisée le premier jour de la rencontre et sera ponctuée d'une série d'allocutions prononcées par les autorités et les principaux partenaires du projet.

Une cérémonie de clôture marquera la fin de la rencontre. Elle sera l'occasion d'assister, en plénière, à la restitution des conclusions des travaux, notamment le rapport de synthèse des échanges et les recommandations de l'atelier.

Pour les communications en plénière, il est prévu notamment

- Une communication introductive : avec la présentation des deux experts du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire sur le thème « La mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique : Rôle et place des collectivités territoriales »
- Un panel marqué par une série de présentations d'expériences des collectivités territoriales des deux pays (2 régions et 2 communes par pays).
- Un panel mobilisant les présidents des quatre (4) faitières, les deux (2) experts pays, l'AIMF et qui portera sur les échanges et recommandations des collectivités territoriales en perspective de la conférence « Paris Climat 2015 ».

1. Ressources humaines

Deux niveaux de ressources humaines interviendront dans l'organisation de la rencontre :

- **Personnes ressources**

Des personnes ressources locales et internationales identifiées présenteront des communications en plénières.

- **Personnel d'appui**

Une équipe opérationnelle sera chargée d'apporter l'appui nécessaire à l'organisation de la rencontre. Elle sera composée du personnel de l'AMBF, de l'ARBF, de la ville de Ouagadougou et sera appuyée par le personnel de l'ARCI, de l'UVICOCI et du district d'Abidjan présents au cours de la rencontre.

2. Ressources matérielles

Du matériel informatique, bureautique et roulant sera nécessaire pour la bonne organisation de la rencontre. Il s'agit entre autres de :

- ordinateurs portables
- 01 vidéoprojecteur
- 01 car de transport de participants
- 01 véhicule de liaison de type 4x4
- Des matériels et fournitures de bureau
- Des consommables informatiques (cartouches d'encre, etc.)
- imprimantes

ANNEXES

Annexe 1. Programme prévisionnel de la rencontre

Annexe 2. Listes des participants

ANNEXE 1. PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA RENCONTRE

Jours	Horaires	Activités	
JEUDI 12 juin 2014 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS			
Jour 1	Après -Midi	16h : 30	Arrivée des participants ivoiriens/Accueil et hébergement
		20h : 00	Diner libre
Vendredi 13 juin 2014 : CEREMONIE D'OUVERTURE ET DEMARRAGE DE LA RENCONTRE			
	Matinée	06 : 45	Départ des participants de Côte d'Ivoire et du Burkina pour Ouahigouya
		9h : 00- 9 : 30	Arrivée accueil et installation des participants à Ouahigouya.
		10 - 10 : 30	Cérémonie d'ouverture - Allocution de bienvenue du Maire de Ouahigouya Gilbert Noël OUEDRAOGO - Mot des partenaires ARCI, UVICOCI et AIMF - Allocution du Président de l'AMBF - Allocution d'ouverture du Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la décentralisation
		10 :30 -11h	Pause-café
		11h -11h10	Note introductive à la rencontre : Objectif, programme, agencement des travaux, etc.
		11h 10 – 12h 30	PLENIERE 1 : COMMUNICATION INTRODUCTIVE Thème : La mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique : Rôle et place des collectivités territoriales 1. Cas du Burkina Faso : M. YAMEOGO . Secrétaire permanent du Conseil National pour l'Environnement et du Développement Durable (SP/CONEDD) 2. Cas de la Côte d'Ivoire : M. DJA MANAN Lucien . Assistant Technique au Programme National Changement Climatique, Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (Présentation suivie d'échanges avec les participants)
		12h 30– 14h	Pause Repas
		14h : 15h	PLENIERE 2 : LE PASSAGE A L'ACTION Thème : Retour d'expériences des collectivités territoriales 1. Présentation des expériences des régions (10 mn par présentation) • AKA Aouélé (Région Sud-Comoé) : impact de la mer sur les changements climatiques

Jours	Horaires		Activités
			<ul style="list-style-type: none"> • KOSSONOU Kouassi Ignace (Région Gontougo) : impact des feux de brousse sur les changements climatiques : mesures réglementaires pour protéger l'environnement • Boubacar R. SAWADO (Région Nord): La Région du Nord face au défi du solaire retour : d'expériences des programmes bio digesteur et solaire. • M. DIALLO. Expert Conseil régional Boucle du Mouhoun <p>2. Présentation des expériences des communes (10 mn par présentation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commune de Bobo Dioulasso • Commune rurale de Bouala (Région centre Nord)
		15h - 15h 30	Pause-Café
		15 : 30- 16h 30	PLENIERE 2 : LE PASSAGE A L'ACTION Thème : Retour d'expériences des collectivités territoriales (Suite des travaux/échange avec les participants)
		16h30 - 17h	Retour sur Ouagadougou
		18h30 – 19H30	Arrivée et installation à l'hôtel
		20 : 00	Diner libre
Samedi 14 juin 2014 : SUITE DE LA RENCONTRE			
		8h 30 - 10h	PLENIERE 3 : Propositions et recommandations des collectivités territoriales en perspective de la conférence « Paris Climat 2015 ». - Panel : Représentants AMBF, ARBF, ARCI, UVICOCI, AIMF et Experts Burkina, Côte d'Ivoire
	Matinée	10h – 10h30	Pause-café
		10h30 : 11h	Finalisation du rapport de synthèse de la rencontre
		11h – 11h30	Cérémonie de clôture Motion de remerciements et lecture du rapport de synthèse Allocution de l'AMBF Discours de clôture
		12h – 13h	Déjeuner
		13h	Départ des participants du Burkina Faso
Dimanche 15 juin			
		16h	Départ des participants de Côte d'Ivoire

ANNEXE 2

LISTE PARTICIPANTS ARCI			
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	REGION
1	Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO	Président	BELIER
2	Légré Philippe DAKPA	Président	GBÔKLE
3	AKA Aouélé	Président	SUD-COMOE
4	BAMBA Siama	Président	BAGOUE
5	Dagobert BANZIO	Président	CAVALLY
6	HIEN Philippe	Président	BOUNKANI
7	CISSE Sindou	Président	FOLON
8	WOÏ MELA Aimé Gaston	Président	TONKPI
9	Alain DONWAHI Richard	Président	NAWA
10	KOSSONOU Kouassi Ignace	Président	GONTOUGO
11	SOMBO YAPI	Président	LA ME
12	ABI KOFFI Richmond	Président	MARAHOUÉ
13	KONE Souleymane	Président	KABADOUGOU
14	KARAMOKO Abdel-Kader	Président	BERE
15	Alphonse DJEDJE MADY	Président	HAUT-SASSANDRA
16	BAMBA Massandjé	Secrétaire Permanente	ARCI
17	AMICHIA Paul Edouard	Expert	ARCI
DISTRICT D'ABIDJAN			
18	N'CHO KOUAOH Vincent	Vice-Gouverneur	District d'Abidjan
19	Lamine KOÏTA	DAJC	District d'Abidjan
EXPERTS			
20	DJA MANAN Lucien	Expert	Ministère Environnement, Salubrité Urbaine et Développement Durable

LISTE PARTICIPANTS UVICOCI			
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	COMMUNES
1	Mme EDY Adjua Agnès épouse YEBOUE	3 ^{ème} Adjoint au Maire	ABENGOUROU
2	KONE Hiliassou	Maire	BONDOUKOU
3	A PARIS. Attente de retour de mail		BOUAKE
4	SYLLA Yaya	1 ^{er} adjoint au maire	DALOA
5	KOUACOU Gnrangbé Kouadio Jean	Maire	YAMOUSOUKRO
6	COULIBALY PANNAN	1 ^{er} adjoint au maire	KORHOGO
7	SAVANE Yacouba	2 ^{ème} Adjoint au maire	ODIENNE
8	TIA André	Maire	MAN
9	SIAKA Diabagaté	5 ^{ème} Adjoint au Maire	SAN-PEDRO
10	Mme MACOURA DAO	Maire	FOUMBOLO
11	OUATTARA BLIDIA ALAIN HYACINTHE	Maire	FERKESSEDOUGOU
12	BAGROU GOLI	Maire	DIEGONEFLA
13	AMANY N'GUESSAN HUBERT	Maire	HIRE
14	TRAORE LASSINA	Maire	SOUBRE
15	TRA Zobi	5 ^{ème} Adjoint au Maire	YOPOUGON
16	BARRO Bazoumana	Secrétaire Permanent	UVICOCI
17	GNUIH Affoué Ghislaine	Attaché administratif	UVICOCI

LISTE DES PARTICIPANTS AMBF

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	COMMUNE
1	KABRE Y. Josiane	Maire	SABA
2	BAGUEMZANRE Thomas	Maire	KINDI
3	ZOUNGRANA Marc	Maire	DAPELOGO
4	KONSEIGA François	Maire	SAPONE
5	OUEDRAOGO Ouélébré Emmanuel	Maire	OURGOU-MANEGA
6	KABORE T. Jean Hervé	Maire	SOURGOU
7	YADA Salif	Maire	DIAPANGO
8	SON Yaya	Maire	WOLONKOTO
9	DIALLO Moussa Ohaya	Maire	GOROM GOROM
10	SANOU Salia	Maire	BOBO
11	ZOMA Jérôme	Maire	KOUDOUGOU
12	SOULAMA Alexis Bahona	Maire	BANFORA
13	OUEDRAOGO Gilbert Noël	Maire	OUAHIGOUYA
14	SANFO Amado	Maire	YAKO
15	OUÉLOGO Harouna	Maire	TENKODOGO
16	DABAKIO Abel	Maire	DEDOUGOU
17	BARRO Karim	Maire	Arrdt N°6 (Bobo)
18	SERE Paton	Maire	SAFANE
19	OUEDRAOGO/SAWADOGO Segnogo Salamata	Maire	KORSIMORO
20	ILBOUDO Marin Casimir	Maire	OUAGADOUGOU

LISTE ARBF			
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	REGION
1	KONDE Ismaël	Représentant Président	Boucle du Mouhoun / Dédougou
2	NIKIEMA Patrice	Président	Centre/Ouagadougou
3	SANOU Alfred	Président	Hauts Bassins/Bobo
4	ZONGO Maurice Motktar	Président	Centre Ouest/Koudougou
5	OUATTARA Ngolo Rahima	Président	Cascades/Banfora
6	SAWADOGO Relwindé Aboubacar	Président	Nord/Ouahigouya
7	YAMEOGO Larba Prosper	Président	Centre Est/Tenkodogo
8	CONGO Issaka	Président	Centre Sud/Manga
9	SOME Tierpo Victorien	Président	Sud Ouest/Gaoua
10	IMA Tangadé Emile	Président	Centre Nord/Kaya
11	SAWADOGO Abdoulaye	Président	Sahel/Dori
12	LOUARI Y. Jean Claude	Président	Est/Fada
13	ZABRAMBA Joachim	Président	Plateau Central/Ziniaré

PERSONNEL AFFECTE A L'ACTION			
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE
1	ZERBO Adama	DRI	OUAGADOUGOU
2	SAM P. Jean Eudes	Expert AIMF	AMBF
3	LAMIZANA Mahamadou	Comptable	AMBF
4	OUEDRAOGO Lassané	SE	AMBF
5	PARE Nicole	Secrétaire	AMBF
6	ZONGO Cécile	Assistante	MCD/AMBF
7	SEMBENE Mamadou	Directeur	MCD/AMBF
8	TRAORE Amara	Secrétaire Permanent	ARBF

LISTE DES PARTENAIRES AIMF